Contrat de vente

d'une voiture d'occasion privée.

Pour l'acheteur

Vendeur

Nom | Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal | Ville

Acheteur

Nom | Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal | Ville

Voiture

Marque | Modèle | Numéro de châssis | Certificat d'immatriculation

Certificat de visite au contrôle technique valable jusqu'au (mois/année) | Date de 1ère mise en circulation, voir certificat d'immatriculation (mois/année)

Prix en chiffres (€) | Prix en lettres (EUR)

Le vendeur vend le véhicule dans l'état convenu avec l'acheteur, après la vente le vendeur est exclu de toute responsabilité, sauf accord contraire avec l'acheteur sous forme de garantie ou autre déclaration. Ce contrat est soumis au droit belge.

Garanties du vendeur:

Le vendeur affirme que le véhicule fourni est sa propre propriété, libre de toutes charges et restrictions, et que le véhicule est livré dans l'état dans lequel il a été décrit lors de la conclusion de ce contrat: ☐ le véhicule n'est pas accidenté, ☐ pas d'autres défauts connus, ☐ présente des dommages et/ou défauts qui peuvent être décrits comme suit (nombre, description, taille):

☐ Ce n'est pas un véhicule importé
☐ Est équipé du moteur d'origine
☐ A le kilométrage suivant: _____ km aufweist,
☐ Le kilométrage spécifié est le kilométrage authentique suivant du véhicule, y compris les changements de moteur
☐ Nombre de propriétaires précédents: _____

☐ Un véhicule importé (UE ou import parallèle),
☐ Est équipé d'un autre moteur (neuf ou d'occasion) que l'original

Déclaration de l'acheteur

1. L'acheteur enregistrera immédiatement le véhicule à son nom.

2. L'acheteur reconnaît que le véhicule reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement final.

Accords spéciaux

Contrat signé à (ville) | Date | Contrat signé à (ville) | Date

Signature vendeur | Signature acheteur

Livraison de la voiture

L'acheteur confirme qu'il a reçu:

☐ Le certificat de conformité ☐ Le certificat d'immatriculation ☐ CAR-PASS ☐ Les clés _____
☐ Le certificat de visite au contrôle technique ☐ La demande de ré-enregistrement du véhicule ☐ CoC-certificat (UE ou import parallèle)

Le vendeur confirme qu'il a reçu:

EUR | Lieu | Date | Heure

Signature vendeur | Signature acheteur

Contrat de vente

d'une voiture d'occasion privée.

Pour le vendeur

Vendeur

Nom | Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal | Ville

Acheteur

Nom | Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal | Ville

Voiture

Marque | Modèle | Numéro de châssis | Certificat d'immatriculation

Certificat de visite au contrôle technique valable jusqu'au (mois/année) | Date de 1ère mise en circulation, voir certificat d'immatriculation (mois/année)

Prix en chiffres (€) | Prix en lettres (EUR)

Le vendeur vend le véhicule dans l'état convenu avec l'acheteur, après la vente le vendeur est exclu de toute responsabilité, sauf accord contraire avec l'acheteur sous forme de garantie ou autre déclaration. Ce contrat est soumis au droit belge.

Garanties du vendeur:

Le vendeur affirme que le véhicule fourni est sa propre propriété, libre de toutes charges et restrictions, et que le véhicule est livré dans l'état dans lequel il a été décrit lors de la conclusion de ce contrat: ☐ le véhicule n'est pas accidenté, ☐ pas d'autres défauts connus, ☐ présente des dommages et/ou défauts qui peuvent être décrits comme suit (nombre, description, taille):

☐ Ce n'est pas un véhicule importé
☐ Est équipé du moteur d'origine
☐ A le kilométrage suivant: _____ km aufweist,
☐ Le kilométrage spécifié est le kilométrage authentique suivant du véhicule, y compris les changements de moteur
☐ Nombre de propriétaires précédents: _____

☐ Un véhicule importé (UE ou import parallèle),
☐ Est équipé d'un autre moteur (neuf ou d'occasion) que l'original

Déclaration de l'acheteur

1. L'acheteur enregistrera immédiatement le véhicule à son nom.

2. L'acheteur reconnaît que le véhicule reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement final.

Accords spéciaux

Contrat signé à (ville) | Date | Contrat signé à (ville) | Date

Signature vendeur | Signature acheteur

Livraison de la voiture **L'acheteur confirme qu'il a reçu:**

☐ Le certificat de conformité ☐ Le certificat d'immatriculation ☐ CAR-PASS ☐ Les clés _____
☐ Le certificat de visite au contrôle technique ☐ La demande de ré-enregistrement du véhicule ☐ CoC-certificat (UE ou import parallèle)

Le vendeur confirme qu'il a reçu:

EUR | Lieu | Date | Heure

Signature vendeur | Signature acheteur

Bureau d‘immatriculation des véhicules d‘avis de vente.

Extrait du vendeur

Au bureau d‘immatriculation des véhicules

Confirmation de l‘acheteur:

En plus de recevoir la voiture, l‘acheteur confirme la réception,

- ☐ le certificat de conformité
- ☐ le certificat d’immatriculation
- ☐ Le certificat de visite au contrôle technique
- ☐ la plaque d‘immatriculation
- ☐ (dans le cas de véhicules immobilisés) le certificat d‘immobilisation
- ☐ du véhicule à moteur avec la/les clé(s) _____

Voiture

Marque

Modèle

Numéro de châssis

Certificat d’immatriculation

Vendeur (vente privée)

Nom

Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal

Ville

Date de naissance

Numéro de téléphone

Acheteur

Nom

Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal

Ville

Date de naissance

Numéro de téléphone

L‘acheteur confirme par la présente la remise

Ville

Date

Heure

Signature vendeur

Ville

Date

Heure

Signature acheteur

Assurance avis de vente.

Extrait du vendeur

À la compagnie d'assurance

Confirmation de l'acheteur:

En plus de recevoir la voiture, l'acheteur confirme la réception,

- ☐ le certificat de conformité
- ☐ le certificat d'immatriculation
- ☐ Le certificat de visite au contrôle technique
- ☐ la plaque d'immatriculation
- ☐ (dans le cas de véhicules immobilisés) le certificat d'immobilisation
- ☐ du véhicule à moteur avec la/les clé(s) _____

Voiture

Marque

Modèle

Numéro de châssis

Certificat d'immatriculation

Vendeur (vente privée)

Nom

Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal

Ville

Date de naissance

Numéro de téléphone

Acheteur

Nom

Prénom

Rue et numéro de maison

Code postal

Ville

Date de naissance

Numéro de téléphone

L'acheteur confirme par la présente la remise

Ville

Date

Heure

Signature vendeur

Ville

Date

Heure

Signature acheteur

Contrat de vente

Pour un véhicule d'occasion privé.

Conseils pour l'acheteur et le vendeur.

Remarque

Les textes de ce contrat ont été établis avec soin, mais il se peut qu'ils ne soient pas tout à fait légitimes et/ou complets. Ils sont là pour offrir des suggestions et pour déterminer une certaine direction, bien sûr, l'acheteur et le vendeur sont libres d'ajouter des déclarations ou des accords si besoin. AutoScout24 est l'auteur de ce contrat mais n'est en aucun cas responsable des conséquences possibles pour les parties concernées.

Pour l'achat

1. Si le vendeur vous propose un contrat de vente, assure vous que le contrat comprend les éléments suivants:

• Nom, adresse, numéro de carte d'identité (ou autre pièce d'identité) et les numéros de téléphone des deux parties (vendeur et acheteur)

• Une description détaillée du véhicule: marque, modèle, numéro de châssis, kilométrage (comparez aussi le kilométrage qui est répertorié dans le livret service), année, certificat de visite au contrôle technique, certificat d'immatriculation, CAR-PASS

• Les déclarations sur les défauts ou dommages, toute utilisation commerciale du véhicule dans le passé (taxi, voiture de location, etc.), toutes les informations concernant les pièces changées comme le moteur ou la boîte de vitesses y compris le kilométrage

• Lieu, date et signatures des deux parties

2. Assurez-vous que le vendeur procède à un paiement confirmé par écrit (valable également pour un dépôt). L'acheteur doit confirmer avoir reçu le véhicule, les documents du véhicule et tous les jeux de clés. Mettez cela sous forme écrite également.

3. Aucun achat sans contrat de vente! Assurez-vous que le vendeur est responsable et peut agir comme une personne physique (âgé d'au moins 18 ans) et qu'il/elle est le propriétaire légitime du véhicule.

4. Assurez-vous que vous recevez tous les papiers d'enregistrement valides et d'autres documents importants (tels que des livrets de service, des manuels et des factures pour les réparations et l'entretien). Veiller à ce que tous les documents soient valides et appartiennent bien au véhicule. Comparez le numéro de châssis du véhicule avec le numéro dans la documentation du véhicule.

Après l'achat

1. Une fois l'achat effectué, le nouveau propriétaire doit enregistrer le véhicule à la DIV. Vous pouvez également le demander à votre compagnie d'assurance. Vous aurez beso in des documents suivants:

• Certificat d'immatriculation

• Une pièce d'identité (valide) de l'acheteur et du vendeur (par exemple carte d'identité ou permis de conduire)

• Certificat de conformité
• Certificat de visite au contrôle technique

2. Si vous désignez une tierce partie, vous devez autoriser cette personne à agir en votre nom. Cette personne doit être identifiable à la réinscription du véhicule.

3. A partir du transfert, le nouveau propriétaire est responsable du véhicule et doit souscrire au minimum à une assurance responsabilité. Donc, assurez-vous qu'une no velle assurance est souscrite pour réenregistrer le véhicle. Souvent, vous pouvez organiser cela par téléphone ou en ligne auprès de votre assureur. La responsabilité de payer la axe de circulation passe à l'acheteur une fois que le véhicule a été ré-enregistré. Pour l'acheteur et le vendeur, il est sage de sauvegarder les documents de transfert. Pour l'acheteur pour prouver qu'il est le propriétaire et pour le vendeur pour prouver qu'il n'est plus responsable pour le véhicule.

4. Depuis octobre 2005, les documents de véhicule sont standardisés dans l'Union Européenne. La documentation des véhicules se composent de deux parties. Tout condu teur doit avoir sur lui la partie 1 le certificat d'immatriculation du véhicule. La partie 2 est le certificat d'identification du véhicule.
Avantage: Ces nouveaux documents sont moins sensibles à la fraude. Inconvénient: les nouveaux documents n'aff chent que les deux derniers propriétaires.